kongo times!

REGIE DES VOIES AERIENNES

R.V.A

RVA : Gestion calamiteuse, la signature des contrats laisse à désirer

KongoTimes! 11/06/2013 07:21:00

La Regie des Voies Aériennes (RVA) est administrée en toute opacité sans le moins du monde se soucier des règles de la bonne gouvernance. C'est toutes ces irrégularités que dénonce le volumineux rapport de la Commission sénatoriale. Sa gestion est qualifiée par la Commission Nyarugabo de calamiteuse.

En décembre 2010, Le sénateur Moise Nyarugabo a reproché à l'ADG Jean Assice la mauvaise gestion, de prendre seul les décisions qui engagent l'entreprise sans associer ses collaborateurs

Jean Assice

Décidément, la république bananière de Madagascar de Rajaonarimampianina est devenue un terrain de jeux d'intérêts malsains qui ne mèneront nulle part sinon à régresser encore plus. Mais c'est certainement l'objectif voulu pour que cette Grande île bénie de Dieu vive aux crochets de puissances financières qui ne sont pas -et ne seront jamais- philanthropes. Et tant pis pour ce peuple malgache devenu complice, car pris en otage par cette histoire de suffrage universel et de démocratie électorale totalement bafouée.

Archives AFP

Bob Denard à Moroni, en 1995. Son dernier baroud à la suite de l'opération Azalée (ICI).
"Mister Bob"
est décédé en 2007 à... Paris

Dernier écho de cette vente à l'encan de la patrie des ancêtres des Malgaches, la sécurisation des aéroports. Et dans cette histoire un nom revient, lancinant. Celui de Jean Assice. Il est vraiment partout dans le domaine de l'aviation en Afrique celui-là! Jusqu'au point de se demander si ce n'est pas un autre Bob Denard sous une autre forme, plus subtile. Bob ayant été un mercenaire en treillis à 100% mais connu des services de renseignements français.

Donc du pouvoir en France. Quant à l'uniforme de Jean d'Assice, c'est le complet veston et cravate.

Philippe Verdon,* l *'« aventurieux malchanceux »

Il y avait aussi un autre Français aux activités floues, Philippe Verdon, passant souvent à Madagascar. Il a été pris en otage novembre 2011 par Al-Qaïda au Maghreb islamique et a été tué en juillet 2013. Philippe Verdon était considéré comme un
« aventurieux malchanceux »
. En 1991, déjà, il avait été capturé dans le Sud-Soudan par les rebelles de John Garanga. Ceux-ci l'avaient considéré comme étant un
« mercenaire »
à cause de
sa chemise blanche et de ses galons dorés de pilote professionnel.
Il avait été libéré par un commando de la DGSE
(Direction générale de la Sécurité extérieure)
française... A une époque, il avait même créé une compagnie d'hydravions dénommée
« Papagan Airlines »
à Diego Suarez. Au début des années 2000, il faisait beaucoup d'allers et retours entre l'île de La Réunion et Madagascar d'où il avait été expulsé en octobre 2010. En fait, Philippe Verdon a été expulsé deux fois de la Grande île auparavant.
La première fois par le gouvernement de Didier Ratsiraka, après avoir été considéré, pourtant, comme proche de l'amiral. La seconde fois par le gouvernement de Marc Ravalomanana en 2008.

http://www.agoravox.fr

BOB DENARD

Vous en connaissez beaucoup, vous, de géologues, qui parlent de couches de pegmatites ou de gisement de calcaire comme s'il s'agissait de filons d'or ? Moi pas. Les deux personnes qui en faisaient bien trop dans leur taxi n'ont jamais été géologues : ce sont des mercenaires, voire des barbouzes. Le premier est finalement le plus connu aujourd'hui : c'est Philippe Verdon, dont on traçait ici le portrait peu flatteur il n'y a pas si lontemps que ça : *"Il faut dire que le passé de Philippe Verdon ne plaide pas en sa faveur. Il y a quelques années aux Comores, celui-ci a fait parler de lui en tant que mercenaire. En fait, il a été écroué à la Maison d'arrêt de Moroni en novembre 2003, en compagnie de son compatriote Pascal Lupart et de l'avocat franco-comorien Said Larifou Les trois compères étaient accusés d'avoir préparé une opération de déstabilisation contre le pouvoir et incité à la violence un mois auparavant."* Embarqué dans une sombre histoire, car venu apporter un *"soutien à Said Larifou, président du Rassemblement pour une initiative de développement"*, qui lui vaut qu'on lui rappelle ses contacts passés : "*mais, il est rapporté que Philippe Verdon a rencontré Bob Denard, le célèbre mercenaire aujourd'hui disparu qui a régné en maître absolu aux Comores pendant plusieurs années. Contacté à l'époque par une agence de presse, Bob Denard a confirmé qu'il connaissait Philippe Verdon. Il a en outre déclaré l'avoir rencontré « plusieurs fois » à Paris mais il a dit ne savoir ni quand ni par qui il lui a été présenté. Verdon n'est, selon lui « pas un soldat » mais un homme qui « faisait des affaires », sans donner plus de détail. A l'époque, ce dernier vit entre Madagascar, où il a des affaires, et la France. Par ailleurs, il est défendu par Me Alexandre Varaut, connu pour avoir fait partie de l'équipe de défense de Bob Denard"*. Drôle d'hommes d'affaires, qui s'est retrouvé croué le 24 septembre 2003 à Moroni pour *"attentat à la sécurité de l'Etat, déstabilisation et incitation à la violence"*. Visiblement, Larifou, arrivé en troisième position du premier tour de l'élection présidentielle de l'Ile de la Grande-Comore en mai 2002 préparait quelque chose : de renverser le pouvoir du colonel Azali Assoumani, tout simplement. Au nom du commandant Combo, ancien membre de la garde présidentielle et un homme très proche de Bob Denard... étonnant, non ?

PHILIPPE VERDON

[illegible] pas

Jean ASSICE

Administrateur Directeur General , Regie des Voies Aeriennes RDC

Dakar | France

Poste actuel : Administrateur Direteur General ADPI-Regie des Voies Aeriennes RDC

Poste précédent : Administrateur Directeur General Regie des Voies Aeriennes RDC

Ecole : ENAC,Ecole Nationale De L'Aviation Civile

De formation ENAC,je suis specialiste en ingenierie aeroportuaire et aviation civile avec plus de 30 ans d'experience dans les projets d'etude etrou cles en mains dans le secteur navigation aerienne, aeroports,aviation civile et meteorologie. Mes postes de direction dans des environnements compl...

2008 — Regie des Voies Aeriennes RDC

Gestion de la RVA.Redressement et preparation a la restructuration.
Durant ces deux ans, j'ai analyse et remis en place l'ensemble des structures de la RVA=les resultats nets ont ete obtenus et plebicites par les bailleurs de fonds et le gouvernement: augmentation du CA de plus de 20%,augmentation de srevenus de navigation aerienne de plus de 45 %,augmentation des revenus commerciaux extra aeronautiques de plus de 45%,rationalisation des contrats d'emploi et plan de formation elargi,mise en place et execution de projets d'infrastructures (piste,pavillon d'honeur, aerogares,CNS/ATM,ATC).L'amelioration du fonctionnement de la RVA a ete visible.
Mise en place des procedures qualite et demarrage de certification des aeroports.Mise en place des methodes degestion des personnels.
Negociation avec les bailleurs de fonds et obtention de dons de la Banque Africaine de devloppement (150 Musd) et de la banque Mondiale(10 Musd) ainsi que des financements de banques privees (RMB)et DBSA/RSA.
Definition et mise en place du plan de restructuration pour le developpement de la RVA.

2006–2008 — **Directeur general ADI LIBYE**

Aeroports de PAris Ingenierie

Creer ADPI en Libye.
Developper les projets et affaires.
Creer et gerer le reseau commercial.
Gerer le srelatiosn clients et developper l'etablissement.
Gerer ADPI Libye et toutes ses composantes commerciales et techniques.

[illegible]

Digitalcongo.net — NEWS | INTERNATIONAL | SERVI

POLITIQUE ECONOMIE SPORT MUSIQUE SOCIÉTÉ SANTÉ

Bientôt la modernisation de tous les aéroports et aérodromes des provinces de la Rdc : Jean Assice en avant-plan

Kinshasa, 27/03/2009 / Economie

A en croire l'Administrateur délégué général de la Régies des voies aériennes (Rva), Jean Assice, cette régie tient moderniser ses infrastructures de fonds en comble.

Administrateur délégué général de la Régie des Voies Aériennes (RVA) M. Jean Assice a scruté l'état de lieux de son entreprise, pour informer l'opinion tant nationale qu'internationale du plan d'actions à court, moyen et long terme de la Régie des voies

Photo Radiookapi.net

Accueil Actualité Culture Environnement Politique Société Sport Economie Emissions

RADIO OKAPI — Écouter en ligne

FM: Kinshasa 103.5 :: Bunia 104.9 :: Bukavu 95.3 :: Goma 105.2 :: Kindu 103.3 :: Kisangani 94.8 :: Lubumbashi 95.8 :: Matadi 102.0 :: Mbandaka 103.0 :: Mbuji-mayi 93.8

Jean Assice, ADG de la RVA: «Il n'y a pas grève, c'est un groupe d'agitateurs»

Publié le dim, 15/08/2010 - 11:17 |

Rubriques :Grève, RVA, Actualité, Kinshasa, National

Jean Assice, DGA de la RVA

Y a-t-il grève ou pas à la Régie des voies aériennes, RVA? L'Administrateur directeur général de cette entreprise de l'Etat ne le reconnaît pas. Jean Assice parle plutôt d'un mouvement d'agitateurs mené ce week-end par des syndicalistes

Sondage

REGIE DES VOIES AERIENNES

R.V.A

rétrocession de la part du gouvernement central.
Pour résoudre ce contentieux, il faut selon vous :

- Que chacun paie à l'autre ce qu'il lui doit
- Que la cour des comptes clarifie ces dossiers

Digitalcongo.net

NEWS | INTERNATIONAL | SERVI

POLITIQUE ECONOMIE SPORT MUSIQUE SOCIÉTÉ SANTÉ

Kinshasa : Jean Assice, Dg de la Rva désavoué

Kinshasa, 11/01/2011 / Politique

Las d'attendre l'exécution de décision du chef du gouvernement, le personnel a manifesté devant les installations de la Rva poussant Jean Assice à quitter son bureau sur la pointe des pieds.

« Jean-Assice est parti de la RVA, il ne mettra plus ses pieds chez nous », a confié samedi à l'ACP un cadre de la Régie des voies aériennes, qui répondait à la question de savoir ce qu'était devenu ce sujet français au lendemain de la prise de position du Premier ministre Muzito autour du contrat qui liait la RVA à l'ADPI (Aéroport international de Paris).

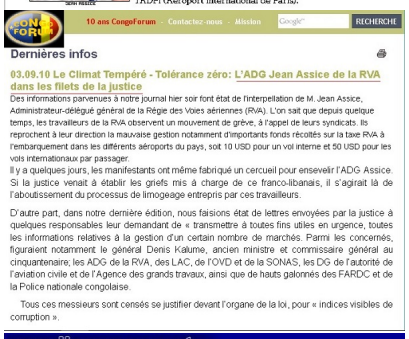

10 ans CongoForum – Contactez-nous – Mission — RECHERCHE

Dernières infos

03.09.10 Le Climat Tempéré - Tolérance zéro: L'ADG Jean Assice de la RVA dans les filets de la justice

Des informations parvenues à notre journal hier soir font état de l'interpellation de M. Jean Assice, Administrateur-délégué général de la Régie des Voies aériennes (RVA). L'on sait que depuis quelque temps, les travailleurs de la RVA observent un mouvement de grève, à l'appel de leurs syndicats. Ils reprochent à leur direction la mauvaise gestion notamment d'importants fonds récoltés sur la taxe RVA à l'embarquement dans les différents aéroports du pays, soit 10 USD pour un vol interne et 50 USD pour les vols internationaux par passager.

Il y a quelques jours, les manifestants ont même fabriqué un cercueil pour ensevelir l'ADG Assice. Si la justice venait à établir les griefs mis à charge de ce franco-libanais, il s'agirait là de l'aboutissement du processus de limogeage entrepris par ces travailleurs.

D'autre part, dans notre dernière édition, nous faisions état de lettres envoyées par la justice à quelques responsables leur demandant de « transmettre à toutes fins utiles en urgence, toutes les informations relatives à la gestion d'un certain nombre de marchés. Parmi les concernés, figuraient notamment le général Denis Kalume, ancien ministre et commissaire général au cinquantenaire; les ADG de la RVA, des LAC, de l'OVD et de la SONAS, les DG de l'autorité de l'aviation civile et de l'Agence des grands travaux, ainsi que de hauts galonnés des FARDC et de la Police nationale congolaise.

Tous ces messieurs sont censés se justifier devant l'organe de la loi, pour « indices visibles de corruption ».

mediacongo.net

Toute l'actualité du Congo et de sa diaspora

Rex Yakarum (La Référence Plus, via mediacongo.net)

Accueil | Newsletter | Archives | Contact

ACTUALITÉS
- Restaurants - Bar
- Cafés - Salons Thé
- Salles (fêtes, ...)

CULTURE
- Histoire
- Géographie
- Paroles des Sages

Couleurs

MINES & INDUSTRIES

RVA : Joseph Kabila s'en mêle

La président de la République n'a pas attendu un rapport étoffé pour s'informer de la crise qui couve à la Régie des voies aériennes (RVA).

De retour de Washington où il a passé un fructueux séjour, Joseph Kabila a dû interrompre la course de son cortège à quelques encablures du pavillon présidentiel pour retirer les banderoles des grévistes de la RVA annonçant "Bientôt un ciel sans avion".

En grève depuis près d'un mois, le personnel attendait durcir le ton et paralyser les activités dans toutes les entités aéroportuaires du pays. Mais comme le premier citoyen s'est saisi du dossier, les grévistes calment la tempête mais restent aux aguets.

Face à l'inattention du gouvernement, les agents s'en remettent au chef de l'Etat pour obtenir l'annulation du nouveau contrat d'assistance technique auprès de la RVA, signé par le Ministère du Portefeuille avec la firme française ADPI, et la protection de leur entreprise contre toutes les velléités scissionnistes.

kongo times!

L'enquête du Sénat démontre que ce n'est qu'un ancien militaire qui a travaillé en Libye

11/06/2013 07:21:00

HOME | RDC | AFRIQUE | MONDE | ÉCO / TECH | SPORTS | SANTÉ | CULTURE | PLANÈTE

C'est après maintes vicissitudes qu'enfin la Commission est en mesure de présenter son travail. Il s'agit d'un diagnostic sans complaisance de la gestion de la RVA, une entreprise éminemment technique. Sa gestion est qualifiée par la Commission Nyarugabo de calamiteuse.

L'entreprise est administrée en toute opacité sans le moins du monde se soucier des règles de la bonne gouvernance. C'est toutes ces irrégularités que dénonce le volumineux rapport de la Commission. Comme par exemple en ce qui concerne la signature des contrats qui laisse à désirer.

Le cas le plus illustratif est celui du contrat ADPI/KPMG par lequel sieur Jean Assise et ses colistiers ont débarqué à la RVA pour être bombardés des fonctions d'ADG alors que l'enquête du Sénat démontre que ce n'est qu'un ancien militaire qui a travaillé en Libye et qui n'a pas la moindre compétence de gestion d'une entreprise.

On comprend ses gaffes et ses frasques à la tête de la RVA qui avaient provoqué la question orale avec débats de Moise Nyarugabo en son temps. Tous les contrats sont négociés avec légèreté par la RVA. La Commission note pour ce qui est du contrat ADPI/KMPG que pour chaque article des clauses générales, il y a un autre dans les clauses particulières qui le contredit ou le vide totalement de son contenu.

Par exemple si dans les clauses générales, on affirme que le consultant ADPI doit payer l'impôt d'autant de pourcentage, dans les clauses particulières, on affirme que le consultant est totalement exonéré. C'est le coulage des recettes en règle à la RVA avec ces contrats par lesquels les recettes de l'entreprise s'évaporent.

Quant à l'attribution des marchés, la RVA préfère le gré à gré violant la loi en la matière qui impose la procédure d'appels d'offres par la direction de contrôle des marchés afin de contracter avec le meilleur offrant. Le comité de gestion de la RVA est toujours passé outre alimentant ainsi le coulage des recettes.

Autre anomalie : c'est la construction du pavillon présidentiel de l'aéroport de N'Djili à Kinshasa où le seul contrat présenté au Conseil d'administration pour approbation était d'un montant de 11 millions Usd. Tandis que les autres dépenses n'étaient faites que sur base des bons de commande pour un total de 26 millions sur un total de près de 38 millions. Un décalage de la référence IDEF.

Kinshasa: RVA - Jean Assice du sénat démontre que ce n'est qu'un ancien militaire qui a

La Prospérité (Kinshasa) »

7 JANVIER 2011

Congo-Kinshasa: RVA - Jean Assice chassé !

Tagged: Afrique Centrale • Congo-Kinshasa

www.laprosperiteonline.net

Quotidien d'Action pour la Démocratie et le Développement

Kinshasa — Bureaux fermés et cadenacés, voiture caillassée, accès interdit dans la concession de la Régie des Voies Aériennes, à N'dolo, Jean Assice, un sujet français qui, jusqu'ici, était Administrateur-Directeur Général de cette entreprise publique transformée en société commerciale, est en difficulté. Depuis le 5 janvier, il est face à des travailleurs courroucés.

Au moindre pépin, le pire peut arriver car nombreux sont ceux qui ne jurent plus qu'à lui crever un oeil, en signe de souvenir de ses relations tumultueuses avec les agents vachement clochardisés de cette régie. Et, même ses inconditionnels parmi les hauts cadres subissent un calvaire de la part des syndicalistes méduses. Des pneus des voitures dégonflés et menaces physiques qui s'en sont suivis avaient tout l'air d'une guéguerre aux effets transversaux. C'est vivement le sauve-qui-peut !!! Ni Mabunda, ni Kawanda ne sauraient contenir, à ce stade, l'actuelle contestation apparemment perchée sur une corde raide. Décidément, la vie des uns est sérieusement menacée par les autres. On ne sait pas jusqu'où irait l'avalanche de la violence qui brume les rapports entre la Haute Direction et les masses laborieuses. La situation demeurera corsée tant que Jean Assice tentera de ramer à contre-courant. Maintenant, c'est le tour d'un certain Okana d'assumer l'intérim. Telle est la prière des travailleurs.

En 2009, la RVA, de sa propre initiative, avait lancé un programme de modernisation de sa gestion et de ses infrastructures, en commençant par l'aéroport de Nosy Be, notamment, le concours de l'ADPI (aéroports de Paris Ingénierie) qui a placé à la tête de l'entreprise un de ses cadres supérieurs, M. Jean Assice.
L'introduction de la taxe aéroportuaire (DBP) devrait garantir le financement du projet.

Malheureusement, les ambitions de la RVA furent stoppées net par un tribunal sud-africain, saisi par une entreprise sud-africaine qui réclamait à l'Etat congolais la contrepartie financière des plaques d'immatriculation qu'elle lui aurait livrées, qui ordonna le gel du compte bancaire de la RVA, entreprise du portefeuille, donc bien de l'Etat congolais. Or l'argent déposé sur ce compte par la RVA devrait servir de garantie pour les prêts de la banque sud-africaine ABSA. Cette dernière décida d'annuler l'arrangement financier avec la RVA.

Sollicité par la RVA, la BAD décida de lui venir au secours en lui faisant un don de plus 150 millions de dollars pour la modernisation urgente de ses infrastructures et la formation de son personnel technique. Vu l'urgence de la situation (accidents à répétition), la BAD a exceptionnellement écourté la procédure de donation en demandant seulement à l'Etat congolais (qui devait prendre en charge 6% de la somme, soit 13 millions de dollars) d'ouvrir un compte et d'y verser un acompte de 2 millions de dollars. Ce qui fut fait. Mais, à la surprise générale, le ministre congolais des Finances refusa de verser cette somme sur le compte de la partie congolaise à cartes ouvert un compte mais n'y a versé qu'un million de dollars ; il a fallu attendre plus de huit mois avant que l'autre moitié soit versée. Motif invoqué : manque d'argent...On croit rêver ! La BAD, qui avait été sollicitée pour un problème urgent, connu du reste du monde, n'en revenait pas face à une telle irresponsabilité. Pendant que l'Etat congolais « cherchait » le million de dollars qui manquait, tout le projet était à l'arrêt. Si l'Etat congolais s'était comporté d'une manière responsable, les travaux actuellement en cours à Ivato, Ilaka et Fianarantsoa seraient déjà achevés depuis belle lurette...

Le vice-Premier ministre chargé de l'économie et des finances, Jean Ravelonarivo, a déclaré, mercredi, que le gouvernement a engagé des négociations avec le groupe français Vinci pour la construction de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Ivato, à Antananarivo. Le groupe Vinci a déjà manifesté son intérêt pour ce projet, qui devrait coûter environ 200 millions d'euros, a-t-il précisé. Le gouvernement a également entamé des négociations avec le groupe Bouygues pour la construction de deux nouveaux aéroports internationaux, à Nosy Be et à Fianarantsoa, a-t-il ajouté. Le vice-Premier ministre a également annoncé que le gouvernement a entamé des négociations avec le groupe Bouygues pour la construction de deux nouveaux aéroports internationaux, à Nosy Be et à Fianarantsoa, a-t-il ajouté. Le vice-Premier ministre a également annoncé que le gouvernement a entamé des négociations avec le groupe Bouygues pour la construction de deux nouveaux aéroports internationaux, à Nosy Be et à Fianarantsoa, a-t-il ajouté.

Ravavia The Urban Man

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANTANANARIVO

R.C 20415/14
N° 253-C DU 23 SEPTEMBRE 2015

JUGEMENT COMMERCIAL CONTRADICTOIRE

- Sieur FRANCIS DUBERNARD-SOCIETE DURBAN INTERNATIONAL TRADERS LTD

Contre

- SOCIETE SAMADA-Sieur Jean Joël Ansart et consorts

Procédure n° 396/14, Quatrième Section commerciale

www.madagate.org

Ordonne le remboursement par la SAMADA SA et Messieurs Jean Joël ANSART, Raphaël ALBALADEJO, Jean ASSICE, OLMOS Y VELDERRAIN Luis Ignacio des fonds déposés en compte courant de la CSPIM par l'actionnaire mauricien, la Société DURBAN INTERNATIONAL TRADERS Ltd et qui s'élèvent à la somme de 1.000.000 d'euros ;

Se déclare incompétent pour ordonner la résolution du contrat BOT entre SAMADA SA et l'ACM ;

Reformule la demande et dit que la personne morale de CSPIM se substituera à la SAMADA SA dans le cadre du contrat BOT pour la continuation provisoire du service public concédé à la SAMADA SA ;

Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision concernant la fermeture de la SAMADA SA, la restitution à la CSPIM des immobilisations corporelles qu'insaisissables, les matériels et le personnel illicitement transférés ainsi que la reprise immédiate de l'exploitation BOT par la CSPIM, nonobstant toutes voies de recours ;

Laisse les frais et dépens à la charge de la SAMADA SA et Messieurs Jean Joël ANSART, Raphaël ALBALADEJO, Jean ASSICE, OLMOS Y VELDERRAIN Luis Ignacio, dont distraction au profit de Mes Lalao RAKOTOTOAHINA, Vololomonarivo RAZANAJAFIARIVELO FOCK, Philippe DISAINE RAKOTONDRAMBOAHOVA, Avocats aux offres de droit;

Ainsi jugé et prononcé en audience publique le jour, mois et an que dessus, et la minute du présent jugement a été signée après lecture par LE PRESIDENT et LE GREFFIER.

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE A MADAGASCAR